



POLITIQUE DE PICKLEBALL CANADA - POLITIQUE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE

Pickleball Canada (PCO) procède à la vérification du personnel et des bénévoles afin d'offrir un environnement sportif sécuritaire.

2. ASPECTS DE LA POLITIQUE

Pickleball Canada reconnaît l'importance de vérifier les antécédents des personnes qui occupent une position de confiance, qui dirigent ou ont une autorité sur d'autres personnes au sein de PCO ou qui ont accès aux finances de PCO. PCO prend les mesures nécessaires pour protéger son personnel, ses bénévoles et ses membres.

3. APPLICATION DE LA POLITIQUE

PCO sélectionne les personnes en fonction de leur poste. Cette politique s'applique à toutes les personnes dont le poste au sein de Pickleball Canada est un poste de confiance ou d'autorité sur d'autres personnes, en lien, à tout le moins, avec les finances, la supervision ou à l'accès non supervisé aux enfants/jeunes ou aux adultes vulnérables.

3.1. Tous les postes associés à PCO ne devront pas faire l'objet d'un contrôle dans le cadre de cette politique, car tous les postes ne présentent pas un risque de préjudice pour PCO ou ses participants. PCO a déterminé que les postes suivants, au minimum, doivent faire l'objet d'un contrôle conformément à la présente politique :

- a. Tous les membres du personnel et les contractants.
- b. Tous les directeurs.
- c. Les entraîneurs et le personnel des équipes nationales.
- d. Toute autre personne ou poste identifié par PCO.

Des postes supplémentaires être ajoutés à la discrétion du conseil d'administration de PCO.

3.2. PCO examine si le poste d'une personne peut temporairement la placer à un niveau de risque plus élevé et peut, à sa discrétion, procéder à une vérification à ce niveau supérieur. Dans ces circonstances, PCO peut, en attendant les résultats de la vérification de niveau supérieur, imposer des limites aux responsabilités de la personne au sein de PCO.

3.3. PCO déterminera les postes qui feront l'objet d'un contrôle à l'aide des lignes directrices suivantes (PCO peut modifier ces lignes directrices à sa discrétion).

3.4. Niveau 1 - Affectations à risque moyen :

Les postes impliquant des rôles de supervision ou des questions liées aux finances de PCO sont considérées comme des affectations à risque moyen.

Les candidats à des affectations à risque moyen devront :

- a. Remplir et soumettre un formulaire de demande/consentement à la politique de vérification de PCO (annexe II).
- b. Remplir et fournir une vérification approfondie des renseignements policiers.
- c. Participer à la formation, à l'orientation et au suivi, tel que déterminé par PCO.

3.5. Niveau 2 - Affectations à risque élevé :

Les postes impliquant des rôles de supervision ou des positions de confiance ou d'autorité sur des jeunes ou des adultes vulnérables sont considérés comme des affectations à haut risque.

Les candidats à des affectations à haut risque devront :

- a. Remplir toutes les exigences du niveau 1.
- b. Fournir une lettre de référence.
- c. Si le candidat est âgé de 18 ans et plus, il doit accepter de se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires.
- d. Respecter les conditions de la politique de prévention des abus de PCO.
- e. Participer à la formation, à l'orientation et au suivi déterminés par PCO.

3.6. Les candidats de moins de 18 ans devront :

- a. Remplir et soumettre un formulaire de demande/consentement à la politique de vérification de PCO (annexe II).
- b. Fournir deux lettres de référence.
- c. Se conformer aux conditions de la politique de prévention des abus de PCO.
- d. Participer à la formation, à l'orientation et au suivi tel que déterminé par PCO.
- e. Dans des circonstances atténuantes, fournir une vérification des antécédents judiciaires et/ou une vérification approfondie des renseignements policiers.

3.7. Organisations affiliées :

Toute organisation affiliée à Pickleball Canada (PCO) par le biais d'un protocole d'entente dûment signé, doit se conformer aux politiques de PCO, conformément à la section 6 de la Politique d'élaboration des politiques.

4. ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA POLITIQUE

Date à confirmer.

5. RÔLES/RESPONSABILITÉS

La personne responsable de l'embauche d'un employé ou d'un entrepreneur, ou de la nomination d'un bénévole, doit s'assurer que toutes les vérifications requises sont effectuées. La présélection doit être effectuée après que la personne s'est vue offrir le poste, comme dernière étape du processus d'embauche ou de nomination.

5.1. Comité de vérification :

PCO mettra en place un comité de vérification, composé de trois membres. Le comité de vérification s'acquittera de ses fonctions conformément aux dispositions de la présente politique, indépendamment du conseil d'administration.

Si les résultats de la présélection indiquent que le candidat a commis une infraction pertinente, le comité de présélection examinera tous les documents soumis et pourra :

- a. Approuver la candidature d'une personne; ou,
- b. Refuser la demande d'une personne; ou,
- c. Approuver la demande d'une personne sous réserve des conditions que le comité de vérification juge appropriées.

Avant de rendre sa décision le comité de présélection peut demander à la personne de fournir des renseignements supplémentaires sur ses documents de présélection. Le comité de vérification peut, le cas échéant, tirer une conclusion défavorable du fait qu'une personne n'a pas fourni de renseignements ou répondu à des questions.

Une personne dont la demande de vérification a été refusée ou révoquée ne peut pas présenter une nouvelle demande de participation aux programmes ou aux activités de PCO pendant deux (2) ans à compter de la date à laquelle la demande a été rejetée.

Le comité de vérification de PCO rendra sa décision et en informera la personne concernée.

5.2. Dossiers :

Tous les dossiers seront conservés de manière confidentielle et ne seront pas divulgués à d'autres personnes, sauf si la loi l'exige ou s'ils sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, quasi judiciaire ou disciplinaire.

Les dossiers conservés par PCO dans le cadre du processus de vérification comprennent notamment les éléments suivants :

- a. Vérification des antécédents judiciaires.
- b. Vérification approfondie des renseignements policiers.
- c. Dossiers de toutes les conditions attachées à l'inscription d'une personne par le comité de vérification.
- d. Les dossiers de toute discipline appliquée à une personne par PCO ou par une autre organisation sportive.

5.3. Durée de validité des documents de vérification :

Les vérifications approfondies des renseignements policiers et les vérifications des antécédents judiciaires sont valides pour une période de trois ans. Toutefois, le comité ou le conseil de sélection de PCO peut demander à une personne de fournir une vérification approfondie des renseignements judiciaires ou une vérification relative aux antécédents judiciaires pour examen et considération à tout moment. Une telle demande doit être faite par écrit.

5.4. Défaut de participation, condamnation ou infraction subséquente ou transmission de faux renseignements :

Si la personne ne participe pas au processus de sélection décrit dans la présente politique, elle ne sera pas admissible au poste convoité :

- a. Si une personne est condamnée ou reconnue coupable d'une infraction, elle est tenue de la signaler immédiatement à PCO.
- b. Si une personne fournit des informations falsifiées ou trompeuses, elle sera immédiatement démise de ses fonctions au sein de PCO et pourra faire l'objet d'autres mesures disciplinaires conformément à la politique de PCO en matière de plaintes et de discipline.

6. MISE EN ŒUVRE

À compter de la date d'entrée en vigueur de la présente politique, PCO mettra en place le comité de vérification requis. Le conseil d'administration de PCO et d'autres intervenants, au besoin, identifieront toutes les personnes occupant des postes identifiés, détermineront le niveau de vérification approprié et demanderont aux personnes de prendre les mesures nécessaires pour se conformer au niveau de vérification requis. Le comité de vérification sera alors chargé de veiller à ce que tous les contrôles et documents requis soient effectués.

À compter de la date d'entrée en vigueur de la présente politique, le conseil d'administration de PCO identifiera tout poste à pourvoir en fonction de son niveau de risque et veillera à ce que les candidats retenus fassent l'objet d'une présélection avant la confirmation finale de l'affectation prévue.

7. CONCLUSION

Les candidats sont sélectionnés de manière appropriée pour le poste qu'ils recherchent, ce qui garantit un environnement sécuritaire pour le personnel de PCO, les bénévoles et les participants.

Politique de vérification des antécédents de Pickleball Canada

Annexe I - Liste des infractions pertinentes

Dans la mesure où un pardon n'a pas été accordé, les exemples suivants sont considérés comme des infractions pertinentes :

- a) Si elle a été imposée au cours des trois dernières années :

- i. Toute infraction impliquant l'utilisation d'un véhicule à moteur, y compris, mais sans s'y limiter, la conduite avec des facultés affaiblies.
 - ii. Tout délit pour trafic et/ou possession de drogues et/ou de stupéfiants.
 - iii. Tout délit impliquant un comportement contraire aux bonnes mœurs.
- b) Si elle a été imposée au cours des dix dernières années :
- i. Tout crime de violence, y compris, mais sans s'y limiter, toute forme d'agression.
 - ii. Tout délit impliquant un ou des mineurs.
- c) Si elle est imposée en tout temps :
 La condamnation d'une personne pour l'une des infractions suivantes au *Code criminel* :
- i. Tout délit de violence physique ou psychologique.
 - ii. Tout crime de violence, y compris, mais sans s'y limiter, toute forme d'agression.
 - iii. Tout délit impliquant le trafic de drogues illégales.
 - iv. Tout délit impliquant la possession, la distribution ou la vente de matériel de pornographie juvénile.
 - v. Tout délit sexuel.
 - vi. Tout délit de vol ou de fraude. vii.

Politique de vérification des antécédents de Pickleball Canada

Annexe II - Formulaire de demande

Remarque : Les personnes qui souhaitent faire du bénévolat ou travailler à certains postes chez Pickleball Canada doivent remplir le présent formulaire de demande pour le poste recherché. Si l'individu postule pour un nouveau poste au sein de Pickleball Canada, un nouveau formulaire de demande doit être soumis.

NOM :

Prénom	Second prénom	Nom de famille
--------	---------------	----------------

ADRESSE PERMANENTE ACTUELLE :

COURRIEL
:

Numéro civique, Apt, nom de rue	Ville	Province	Code postal
---------------------------------	-------	----------	-------------

DATE DE NAISSANCE : _____ **IDENTITÉ DE GENRE** _____
 Mois/Jour/Année

TÉLÉPHONE : _____

POSTE RECHERCHÉ : _____

En signant le présent document, j'accepte de respecter les politiques et les procédures de Pickleball Canada, y compris, mais sans s'y limiter, le code de conduite, la politique sur les conflits d'intérêts, la politique sur la protection des renseignements personnels et la politique sur la vérification.

Les politiques de Pickleball Canada se trouvent sur le lien suivant : https://pickleballcanada.org/policies_and_bylaws.php.

Je reconnais que je dois satisfaire à certaines exigences en matière de vérification, selon le poste recherché, comme indiqué dans la politique de vérification, et que le comité de vérification déterminera mon admissibilité au bénévolat ou au travail rémunéré pour ce poste.

NOM (caractères d'imprimerie) : _____ **DATE** : _____

SIGNATURE : _____

Politique de vérification des antécédents de Pickleball Canada

Annexe III - Formulaire de vérification des renseignements

NOM :

Prénom	Second prénom	Nom de famille
--------	---------------	----------------

AUTRES NOMS QUE VOUS AVEZ UTILISÉS : _____ **ADRESSE**

PERMANENTE ACTUELLE :

Numéro civique, Apt, nom de rue	Ville	Province	Code postal
---------------------------------	-------	----------	-------------

DATE DE NAISSANCE : _____ **IDENTITÉ DE GENRE** _____
Mois/Jour/Année

CLUB (s'il y a lieu) : _____ **COURRIEL** : _____

Note : Le fait de ne pas divulguer des informations véridiques peut être considéré comme une omission intentionnelle et entraîner la perte de responsabilités comme bénévole et/ou d'autres privilèges.

1. Avez-vous un casier judiciaire ? Si oui, veuillez compléter les informations suivantes pour chaque condamnation. Joignez des pages supplémentaires si nécessaire.

Nom ou type de délit : _____

Nom et juridiction de la Cour/Tribunal : _____

Année de condamnation : _____

Sanction ou punition imposée : _____

Explication complémentaire : _____

2. Avez-vous déjà fait l'objet d'une mesure disciplinaire ou d'une sanction de la part d'une instance dirigeante de sport ou d'un organisme indépendant (par exemple, un tribunal administratif, une agence gouvernementale, etc.) ou avez-vous été congédié d'un poste d'entraîneur ou de bénévole ? Si oui, veuillez compléter les informations suivantes pour chaque action disciplinaire ou sanction. Joignez des pages supplémentaires si nécessaire.

Nom de l'instance disciplinaire ou de sanction : _____

Date de la discipline, de la sanction ou du licenciement : _____

Raisons de la discipline, de la sanction ou du licenciement : _____

Sanction ou punition imposée : _____

Explication complémentaire : _____

3. Est-ce que des accusations criminelles ou toute autre sanction, y compris celles émanant d'un organisme sportif, d'un tribunal administratif ou d'une agence gouvernementale, sont actuellement portées contre vous ou en voie de l'être ? Si oui, veuillez compléter les informations suivantes pour chaque accusation ou sanction en cours ou à venir. Joignez des pages supplémentaires si nécessaire.

Nom ou type de délit : _____

Nom et juridiction de la Cour/Tribunal : _____

Nom de l'instance disciplinaire ou de sanction: _____

Explication complémentaire : _____

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ En remplissant et en soumettant le présent formulaire de vérification des antécédents, je consens et j'autorise Pickleball Canada à recueillir, à utiliser et à divulguer mes renseignements personnels, y compris tous les renseignements fournis dans le formulaire de vérification des renseignements, le formulaire de vérification accrue des renseignements de la police, le formulaire de déclaration des antécédents judiciaires (lorsque la loi le permet) aux fins de vérification, de l'application de la politique de vérification de Pickleball Canada, de l'administration des services aux membres et de la communication avec les organismes nationaux de sport, les organismes provinciaux de sport, les clubs sportifs et d'autres organismes impliqués dans la gouvernance du sport. Pickleball Canada ne divulguer aucun renseignement personnel à des fins commerciales.

ATTESTATION Par les présentes, j'atteste que les informations contenues dans le présent formulaire de vérification sont exactes, correctes, véridiques et complètes. J'atteste également que j'informerai immédiatement Pickleball Canada de tout changement de situation qui modifierait mes réponses initiales au présent formulaire de vérification. Le manquement à cette obligation peut entraîner le retrait des responsabilités de bénévole ou d'autres privilèges et/ou des mesures disciplinaires.

NOM (caractères d'imprimerie) : _____

DATE : _____

SIGNATURE : _____

Politique de vérification des antécédents de Pickleball Canada

Annexe IV - Formulaire de renouvellement des vérifications

NOM :

Prénom

Second prénom

Nom de famille

COURRIEL

ADRESSE PERMANENTE ACTUELLE :

Numéro civique, Apt, nom de rue

Ville

Province Code postal

DATE DE NAISSANCE : _____

Mois/Jour/Année

IDENTITÉ DE GENRE _____

TÉLÉPHONE : _____

En signant le présent document, j'atteste qu'il n'y a eu aucun changement à mon casier judiciaire depuis la dernière fois que j'ai soumis à Pickleball Canada des renseignements dans le cadre d'une vérification accrue des renseignements de la police et/ou de mes antécédents judiciaires et/ou un formulaire de vérification de renseignements. J'atteste également qu'il n'y a aucune accusation ou de mandat en suspens, ni aucune ordonnance judiciaire, ni aucun engagement de ne pas troubler l'ordre public, ni aucune ordonnance de probation ou d'interdiction, ou de renseignements applicables sur la non-condamnation, et qu'il n'y a eu aucune libération absolue ou conditionnelle.

J'atteste que toute vérification accrue des renseignements de la police et/ou de mes antécédents judiciaires et/ou tout formulaire de vérification de renseignements que j'obtiendrais ou soumettrais à la date indiquée ci-dessous ne serait pas différent de la dernière vérification accrue des renseignements de la police et/ou de mes antécédents judiciaires et/ou tout formulaire de vérification de renseignements que j'ai soumis à Pickleball Canada par le passé. Je comprends que s'il y a eu des changements, ou si je soupçonne qu'il y a eu des changements, il est de ma responsabilité d'obtenir et de soumettre une nouvelle vérification accrue des renseignements de la police et/ou de mes antécédents judiciaires et/ou tout formulaire de vérification de renseignements au comité de vérification de Pickleball Canada en remplacement du présent formulaire.

Je reconnais que s'il y a eu des changements dans les résultats de la vérification accrue des renseignements de la police et/ou de mes antécédents judiciaires et/ou tout formulaire de vérification de renseignements, et que si je soumetts le présent formulaire de façon inappropriée, je m'expose à des mesures disciplinaires et/ou au retrait de mes responsabilités de bénévole ou d'autres privilèges à la discrétion du comité de vérification.

NOM (caractères d'imprimerie) : _____ **DATE** : _____

SIGNATURE : _____

Politique de vérification des antécédents de Pickleball Canada

Annexe V - Formulaire de déclaration des antécédents judiciaires

Uniquement pour les candidats dont la date de naissance se situe après 28 février 1986.

INTRODUCTION

Pickleball Canada demande une vérification des antécédents judiciaires de _____
_____ [insérer le nom complet de la personne] qui
s'identifie comme étant _____ [insérer l'identité de genre] et qui est né le
_____ [insérer la date de naissance : mois/jour/année].

PORTAIT DE L'ORGANISATION

Pickleball Canada est l'organisme national sans but lucratif qui régit le sport du pickleball.

DESCRIPTION DU POSTE

_____ [insérer le nom complet de la personne] agira en tant que
_____ [insérer le poste de la personne]. Dans ce poste l'individu aura accès à
des personnes vulnérables. Inscrivez des informations supplémentaires concernant le type et le nombre
de personnes vulnérables, la fréquence d'accès à ces personnes, etc.

PERSONNE RESSOURCE Si de plus amples informations sont requises de la part de Pickleball Canada, veuillez communiquer avec le président du comité vérification : [Insérer les coordonnées du président du comité de vérification].

SIGNATURE : _____

DATE : _____